

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Conseil municipal du 1^{er} septembre 2020 20h30

Présents : Thierry MASSON, Maire, Christine GROETZINGER, Laëtitia LEPAISANT, Yves LOIR, Guillaume CHAPET Adjoints, Jean-Pierre GIRARD, Gabriel MASSART, Catherine CERAUDO, Paul LANOUGUERE, Gabriel MASSART et Etienne BREHIER Conseillers.

Absents excusés :

Titouan poncelin : procuration Gabriel Massart
Catherine Ballay : Procuration Christine Groetzing
Emmanuelle Sormail : Procuration Laetitia Lepaisant
Thomas Bonfils : Procuration Paul Lanouguère.

Secrétaire : Christine GROETZINGER

Approbation du compte rendu du 7 juillet 2020 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

Préemption et revente de parcelles boisées

48 parcelles/superficie globale de 4ha 06 44, portés dans l'arrêté Préfectoral du 03/04/2019, ces parcelles feront l'objet d'une préemption par la Commune, intégrées dans notre domaine de Villiers-sous-Grez puis elles seront vendues au Grand Paris, environ 10 000 / 12000 €.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour intégrer les biens dans notre domaine.

Les membres votent à la majorité, 14 pour et 1 abstention, l'intégration des parcelles.

Report des subventions pour Gabriel Bachet

L'opération inscrite dans notre contrat rural 17014659 (COR – Réhabilitation d'un bâtiment communal à vocation de logements et d'activités paramédicales) a pris du retard et devrait se terminer en juin 2021. Les subventions sont allouées en fonction des travaux et au plus tard le 21 décembre 2020. Il nous faut délibérer concernant ce contrat rural, sur une demande de prolongation d'un an du contrat et subventions afférentes.

L'impact serait de 4 à 5 000 euros.

Mr le Maire demande au conseil de délibérer pour la prolongation du contrat rural

Les membres votent à l'unanimité la demande de prolongation.

Nom du stade

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite donner un nom au Stade de Foot. Mr le maire propose : **Robert Gauchet**.

Cette personne a participé au recensement de l'ensemble des parcelles le long de l'autoroute pour la construction de celle-ci. En contre partie du travail bien fait, il a demandé qu'une zone plate et stabilisée soit faite à Villiers sous Grez, l'endroit où le stade a été créé.

Les membres votent à l'unanimité.

Plaque commémorative Parking et City

Mr le maire suggère qu'il serait bon d'avoir une plaque commémorative pour le City et le Parking.

Mr le Maire indique le prix unitaire par plaque : 70/90€.

Les membres votent 4 pour et 11 abstention.

Mr le Maire souhaite l'organisation de l'inauguration du parking

Représentants pour le CNAS

Le CNAS est comme le CE pour les entreprises privées.

Virginie s'est proposée comme représentants des agents mais il faut un Elu qui assistera 1 à 2 réunions environ par An.

Christine Groetzinger se porte volontaire.

Les membres décident à l'unanimité de nommer Christine Groetzinger représentante du CNAS.

Indemnités des élus.

Il y a un retour de la préfecture n'acceptant pas des sommes mais souhaite un % de l'indice brut terminal de la fonction publique de l'indice de référence 1027. De plus l'indemnité d'un adjoint ne peut pas dépasser 10,7%. Nous devons donc prendre une nouvelle délibération qui annulera la délibération n° 32/2020

Mr le Maire propose les taux suivants :

Maire : 13.7%

Adjoints : 1^{er} adjoint 10.7%, 2^{ème} 10.5%, 3^{ème} et 4^{ème} 7.5%

Conseillers : 2.7%.

Les membres votent à l'unanimité les taux proposés.

Indemnités du trésorier

La préfecture nous demande de prendre une délibération pour annuler la partie indemnité du trésorier de la délibération n° 32/2020. Le vote du taux de l'indemnité du trésorier doit être prise en dehors du vote des indemnités des élus.

Il nous faut décider d'un % d'indemnisation.

Proposition : Indemnités du Trésorier : 75 % de la moyenne des dépenses des 3 derniers exercices comptables, comme celle du précédent mandat.

Les membres votent à l'unanimité les taux proposés.

Délibération annule et remplace les alinéas 3 et 21 de la délibération en date du 02/06/2020 N° 33/2020 portant délégation du Maire

Alinéa 3 : De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et

au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Alinéa 21 : " D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions du PLU (PLU approuvé par délibération du conseil municipal en date du : 18 février 2014, droit de Prémption Urbain instauré par délibération du conseil municipal en date 18 février 2014) et le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme. Les membres votent à l'unanimité.

Commission communale des impôts directs

Nous devons proposer 5 titulaires et 6 suppléants pour cette commission. Actuellement que 2 personnes se sont proposées. Un appel à été fait mais aucune réponse.

Sans volontaires la préfecture désignera les personnes par tirage au sort.

Nous proposons les personnes suivantes :

Titulaires : Thierry MASSON, Yves LECHEVALIER, Alain CHAMPION, Paul LANOUGUERE, Etienne BREHIER,

Suppléants : Martine MELET, Christine GROETZINGER

Proposition votée à l'unanimité.

Désignations des représentants :

ID77

ID77 est un groupement d'intérêt publique dédié à l'ingénierie départementale (Act'art, aménagement 77, CAUE77, initiatives 77, Seine et marne attractivité, seine et marne environnement) il faut désigner un représentant unique .

Thierry Masson se porte volontaire.

Elu à l'unanimité.

SMEP

De par ses statuts, le SMEP Nemours-Gâtinais est compétent pour :

- assurer l'élaboration, le suivi, l'évaluation et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale Emettre un avis sur les élaborations et les révisions des Plans Locaux d'Urbanisme, les Cartes Communales, des Programmes Locaux de l'Habitat, des Plans de Déplacement Urbain, des Plans Locaux de Déplacement et des autres documents d'urbanisme soumis à la compatibilité ou à la cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale ;
- Emettre un avis sur les élaborations et les révisions des Schémas de Cohérence Territoriale des territoires voisins du syndicat ;

Il faut élire 2 titulaires et 2 suppléants, sont élus à l'unanimité :

Titulaires Thierry Masson et Laetitia Lepaisant

Suppléants : Paul Lanouguère et Yves Loir

Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours

Ce syndicat gère trois installations sportives : Piscine Tournesol, Gymnase des collèges, Gymnase Jean Bohec.

Il faut désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Titulaires : Guillaume Chapet, Thierry Masson

Suppléant : Gabriel Massart et Laetitia Lepaisant

Elus à l'unanimité.

Syndicat des transports

Nous avons élu le 2 juin Catherine CERAUDO comme titulaire, mais il faut au total 2 titulaires et 2 suppléants. Nous devons élire un titulaire supplémentaire.

Les représentants élus à l'unanimité sont donc les suivants :

Titulaires : Thierry MASSON et Catherine CERAUDO

Suppléants : Emmanuelle SORMAIL et Gabriel MASSART.

SMETOM

Nous avons élu le 2 juin Laetitia LEPAISANT comme titulaire, mais il faut 2 titulaires et 2 suppléants.

Les représentants élus à l'unanimité sont donc les suivants :

Titulaires : Yves LOIR et Laetitia LEPAISANT

Suppléants : Emmanuelle SORMAIL et Martine MELET

CLECT

La CLECT, commission locale d'évaluation des charges transférées, créée par la loi du 7 janvier 1983, est une instance chargée de garantir une répartition financière équitable entre les communes et l'intercommunalité, ainsi que la neutralité budgétaire du régime fiscal.

Il faut nommer un représentant.

Thierry Masson se propose.

Elu à l'unanimité.

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour nous BUSSEAU.

Le SPANC est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif.
- Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Il nous faut élire un référent
Etienne BREHIER se propose.
Elu à l'unanimité.

SDESM

Validation de 2 titulaires et 1 suppléant :
Titulaires : Gabriel Massart , Thierry Masson
Suppléant Etienne Brehier
Elus à l'unanimité

ESF entente sportive de la forêt

Il convient de nommer 1 représentant et 1 suppléant
4 réunions par an (1 assemblée générale et 3 du comité directeur)
Représentant : Guillaume Chapet
Suppléant : Gabriel Massart
Elus à l'unanimité

Commissions de la communauté de commune.

Il faut 1 titulaire et 1 suppléant pour toutes les commissions.

- Commission Mutualisation et finances, présidée par Monsieur Michaël BEUGIN
Titulaire : Thierry Masson suppléant :
- Commission Développement économique, présidée par Monsieur Claude JAMET
Titulaire : Thierry Masson
- Commission Solidarité territoriale (Petite enfance, Logement), présidée Monsieur Didier CHASSAIN
Titulaire : Thierry Masson suppléant : Christine Groetzinger
- Commission Environnement (PCAET), présidée par Monsieur Christian PEUTOT
Titulaire : Thierry Masson suppléant : Jean pierre Girard
- Commission Tourisme, présidée par Monsieur Christophe CHAMOREAU
Titulaire : Thierry Masson suppléant : Paul Lanouguère
- Commission Aménagement de l'espace (Urbanisme/SCU, Projet de territoire, Gens du Voyage, Pôle Gare), présidée par Monsieur Bruno LANDAIS
Titulaire : Thierry Masson suppléant :

Elus à l'unanimité.

Référent gendarmerie

Après avoir pris connaissance des informations concernant la nomination d'un référent gendarmerie, le Conseil Municipal vote à la majorité Jean-Pierre GIRARD come référent auprès de la gendarmerie, 8 pour, 3 abstentions et 4 contre.

Décision modificative

Chapitre 041 – opération d'ordre-

Dépenses compte 2313 Constructions 250€

Recette compte 2033 frais d'insertion 250€

Vote à l'unanimité.

Subvention supplémentaire de 70€ Amicale Villaronne

L'Amicale Villaronne a eu l'opportunité de vider une Bibliothèque d'un lycée parisien. Grace à ces meubles nous avons eu l'opportunité de meubler la bibliothèque communale avec 3 meubles et 12 chaises et la mairie avec 2 meubles, 1 armoire et 3 étagères (à venir). Nous proposons de participer aux frais de location d'un véhicule et l'essence pour ce déménagement en attribuant une subvention supplémentaire à l'amicale Villaronne de 70€.

Les membres votent à l'unanimité.

Aides du budget participatif de la région

Thierry MASSON informe le Conseil Municipal que les 14 projets ont été déposés auprès de la Région et certains ont été validés. Il demande la validation de lancer ces projets.

Les membres autorisent Mr le Maire, à l'unanimité, de lancer les projets.

Ouverture des enveloppes vente de bois

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une seule offre a été déposée.

Il procède à l'ouverture de l'enveloppe et indique l'offre de Mr Debu Jean Michel 16 rue de la place Villiers sous Grez Prix 315€ HT, 346,5€ TTC.

Les membres votent à l'unanimité.

Informations au Conseil :

Validation du plan canicule

Nous avons lancé le plan canicule du 6 au 12 août inclus. Une personne du CCAS a suivi les personnes inscrites, jour après jour, téléphoniquement et en se rendant au domicile si besoin à la satisfaction des personnes concernées.

A) Passation de commande

Suite à l'examen de l'appel d'offre par notre cabinet expert O.A.C.T.C et Thomas BONFILS élu conseiller , il a été décidé de confier le diagnostic du 2eme réservoir d'eau de Villiers sous Grez à Sixense engineering pour 6598, 00 € HT , la commande a été effectuée et signée .

B) Achat d'un terrain municipal par Carl Wormser.

Suite à notre échange téléphonique, nous vous confirmons notre volonté d'acheter la parcelle J115, située rue de Nemours.

Mes parents avaient vendu cette parcelle à la mairie il y a presque 40 ans pour un projet qui n'a pas eut de suite.

Après réflexion, nous voulons remanier notre terrain et couper les thuyas encombrants et trop hauts par rapport aux passages des câbles électriques.

Cette acquisition nous permettrait de réaliser ces travaux plus aisément et nous réaligner par rapport à la voie publique.

Nous sommes à votre disposition pour tout échange concernant les modalités et le prix possible pour l'achat de cette parcelle.

- Quel prix ? est-ce nécessaire ? réduction du travail des employés ? ouverture d'une entrée sortie sur rue de Nemours ? échange de superficie (proche du transfo) ?

Nous délibérerons le prochain conseil sur ce sujet.

Le conseil propose un échange de superficie et non une vente. objectif dégager la pointe au croisement de la rue de Nemours et de l'égalité. Thierry doit répondre à Carl Wormser.

D) Réunion du parc

Réunion jeudi 10 septembre à 18h maison du parc : Environnement Etienne

Réunion le mercredi 16 septembre à 18h maison du parc : Tourisme et mobilité
Thierry MASSON

Réunion le Jeudi 17 septembre 19h maison du parc : Patrimoine Thierry MASSON et
Guillaume CHAPET

Réunion le jeudi 24 septembre 19h maison du parc : Paysage et territoire Jean-
Pierre GIRARD

Réunion le Lundi 21 septembre 18h maison du parc : Energie Etienne BREHIER

Réunion le Jeudi 24 septembre 18h Développement économique Thierry MASSON

a. RPI

Remplacement de véronique effectué, effectif complet et tâches redistribuées.

b. Conseil des jeunes :

Présentation par Laetitia du déroulé de cette création de conseil des jeunes.

QUESTIONS DIVERSES

Commission Services techniques :

- Tout se passe bien avec les employés communaux, les réparations et la préparation de la rentrée scolaire a été faite correctement.
- Un projet concernant la possibilité de mettre à disposition des villarons le broyeur du PNR

- la commune a fait appel durant l'été à un sous traitant pour le curage des caniveaux,
- Plusieurs personnes ont fait des dons à la commune pour l'utilisation des sets de Brasserie
- Préparation de la réunion publique du 24 septembre concernant la circulation et stationnement dans Villiers

Commission bien vivre à Villiers et CCAS

- Le plan canicule a bien été géré et les gens concernés sont contents de la prestation
- Une réunion de commission bien vivre à Villiers s'est déroulée le 31 Août, il y a 20 inscriptions aux différentes sous-commissions.
- Choix de s'associer à la communauté de Nemours pour les paniers de Noël.

RPI :

- Embauche d'une employée en remplacement d'un départ à la retraite.
- Préparation de la rentrée scolaire et modification du service cantine pour respecter le plan sanitaire (un réfectoire par école)
- Remplacement de matériel pour les employées.

Commission culture animation jeunesse et sport

- Organisation du forum des associations environ 15 associations seront présentes
- Questionnement sur le coût de accordement du piano de la chorale si la mairie organise un événement.
- Préparation de la réunion publique de la commission avec les membres bénévoles.

Commission urbanisme :

- Préparation de la fête de la pomme qui aura lieu début octobre avec le pressoir du PNR
- Co organisateur de la réunion publique du 24 septembre 20

Commission communication :

- Très beau plume tambour
- Création d'un plan « chiens » à Villiers, de plus en plus de chiens qui gênent le voisinage
- Possibilité d'une journée formation panneau-pocket aux villarons

Divers :

- Plan vélo co-organisé avec Utopie&co et l'Amicale Villaronne pour une présentation à la communauté de commune.
- Certains des 14 projets du budget participatif ont été validés par la région et le trésorier, dans l'attente de l'image finale pour décider de l'ordre et l'importance des projets.

- Invitation personnelle à mr le maire pour assister à une pré réunion concernant la COP d'île de France avec Yann Arthus Bertrand président de la fondation GoodPlanet et auteur de film documentaires sur la dégradation de notre planète.
- Réaménagement de l'antenne relai téléphonique de l'aire de Villiers sous Grez sur l'autoroute A6 pour une meilleure couverture téléphonique
- Organisation d'une réunion avec le SDIS pour la lutte incendie sur Busseau et Villiers sous Grez

Fin de séance 00h15.

Fait et délibéré en séance, le 1^{er} septembre 2020.